

Rebecq à la UNE

le journal de la vie communale

> novembre 08

www.rebecq.be

Le mot du Bourgmestre

Rebecq aura bientôt un nouveau centre administratif sur le site des Anciens Hospices, une piscine à côté du Vélodrome et... une Grand Place réfectionnée ! En effet, nous avons sollicité l'aide de la Région wallonne pour rénover notre Grand Place, en faciliter l'accès, refaire l'éclairage, installer un espace de convivialité... Ce sera chose faite en 2009 ! Rien de mégalomane, mais un rafraîchissement bienvenu !

Beaucoup de grands projets pour notre petit village, me direz-vous... Hé bien oui, Rebecq se modernise, Rebecq ose rentrer des projets pour obtenir des subventions et le travail paie. Mais nous restons vigilants car, même si nous sommes parvenus à redresser quelque peu la barre, la situation financière est cependant loin d'être idyllique. Nous ne mettons en œuvre que des projets que nous pouvons assumer, notamment grâce aux subventions que nous sollicitons.

Avec un peu d'avance, au nom du Collège et du Conseil Communal, je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année. Et en cette période festive, j'invite chacun de nous à avoir une pensée et un geste de réconfort pour toutes les personnes qui passeront Noël seules ou dans la précarité. Que 2009 apporte à chacun bonheur, joie et santé.

Dimitri

[SPORTISSIMO]

Une piscine à Rebecq ?

[PCDN - OBJECTIF NATURE]

Distribution d'arbres et vente de nichoirs

[SENNE ET CARRIÈRES]

Le Centre culturel présente son programme

Pour plus de proximité, votre Administration Communale est désormais ouverte du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et les mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 15h30.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 067/63.49.20.

Compte-rendu du Conseil communal du 14 juillet

■ Attendu que pour cette année, une seule candidature valable a été introduite, le Conseil Communal décide à l'unanimité, d'attribuer le Mérite wallon 2008 au dossier présenté.

■ Depuis peu, l'accès à la buvette du club de football « Omnisport Bierghes » est interdit en raison du risque d'effondrement. Or, l'absence de local aboutirait à la disparition de cette activité pour le village de Bierghes. Comme la commune n'est pas propriétaire du bien, elle ne peut intervenir sur celui-ci sans un transfert de propriété. A l'unanimité, le Conseil Communal décide donc de marquer un accord de principe sur l'élaboration d'une convention pour la location du terrain actuellement occupé par le club de football « Omnisport

Bierghes » et de marquer un accord sur l'élaboration d'une convention portant sur la conclusion, avec les propriétaires des parcelles, d'un droit de superficie permettant le maintien des constructions nécessaires à la pratique de l'activité sportive.

■ A l'unanimité, le Conseil communal approuve le cahier des charges ayant pour objet l'aménagement des accès de l'Ecole située Cité Germinal, et ce pour un montant estimé de 47.259 € TVAC.

■ A l'unanimité, le Conseil Communal décide d'interdire le stationnement Rue Zaman, depuis le rond point jusqu'à l'entrée carrossable avant le n°64.

■ Le Conseil Communal à l'unanimité décide de supprimer le jour de carence actuellement en vigueur pour

les maladies de moins de quatorze jours des ouvriers non nommés.

■ Suite aux démissions de deux administrateurs du Centre Culturel, le Conseil Communal désigné à l'unanimité M. Jean-Claude MOEREMANS et Mme Doriane VAN ONACKER pour représenter la Commune au sein du Conseil d'Administration du Centre Culturel.

■ A l'unanimité, le Conseil Communal donne délégation au Collège pour la désignation d'un chauffeur car et camion dans le cadre d'un contrat APE temps plein.

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité de retenir dans le cadre de l'appel à projet complémentaire P.P.P. les ateliers musique et école des devoirs et d'introduire le dossier sur base des mon-

tants suivants :

4.376 € (Musique), 2.705 € (Ecole des devoirs), 2.325 € (PC école des devoirs), 2.667 € (Vidéo), soit un total de 12.073 €.

■ Le Conseil Communal décide, par 10 OUI et 9 NON de localiser l'opération de création de 15 logements, prévue au programme communal d'actions 2007-2008, au Clos des Augustines, à proximité des 40 logements en cours de création et de transformer cette opération en création de 15 logements locatifs de type sociaux.

■ Le Conseil communal approuve par 18 OUI et 1 ABSTENTION les résultats du compte 2007.

■ Par 10 OUI, 8 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil Communal approuve la modification budgétaire communale n°1 de 2008.

La volonté est une énergie renouvelable !

Le 9 octobre dernier, la Commission Communale « Stratégie pour le Climat » a organisé la projection du film d'Al Gore intitulé « Une vérité qui dérange » suivie d'un débat. Cette initiative, qui a réuni une trentaine de participants, avec la collaboration du Centre culturel et du Club Photo Rebecquois, a été l'occasion d'un échange intéressant sur ce qu'il est possible de faire chacun au niveau individuel pour améliorer la situation et protéger ainsi notre planète pour les générations futures.

Quelques petites mesures simples :

Changez d'ampoule : remplacez une ampoule ordinaire par un modèle à basse consommation.

Nettoyez ou remplacez les filtres de votre chaudière et de votre climatiseur.

Refusez les emballages surabondants.

Réglez vos thermostats.

Quand vous renouvelez votre appareillage électrique, choisissez les modèles les moins gourmands en énergie.

Limitez votre consommation d'eau chaude, notamment en utilisant des douchettes à grosses perforations et en lavant vos vêtements à l'eau tiède ou froide.

Utilisez chaque fois que possible une corde à linge plutôt qu'un sèche-linge.

Débranchez le matériel électronique quand vous ne l'utilisez pas. Un téléviseur, un chargeur de téléphone portable,

qu'on laisse en veilleuse consomment de l'électricité sans qu'on s'en aperçoive. Au total, cela représente 5% de la consommation d'énergie domestique, soit un rejet annuel de 18 millions de tonnes de carbone.

N'utilisez votre lave-vaisselle que s'il est plein et pressez la touche «Éco».

Isolez votre habitat. Une bonne isolation des murs et des plafonds diminuera vos dépenses de chauffage de 25%.

Plantez un arbre. Un arbre absorbe au cours de sa vie 1 tonne de dioxyde de carbone. L'ombre qu'il fournit à votre habitat peut vous aider à réduire vos frais de climatisation de 10 à 15%.

Privilégiez les transports en commun, le covoiturage, la bicyclette ou la marche.

Faites réviser votre voiture. Un entretien régulier de votre véhicule rentabilisera sa consommation de carburant et réduira ses émissions.

Vérifiez la pression de vos pneus. Un gonflage adéquat vous fait économiser plus de 3% d'essence. Rentabiliser le carburant, même à cette échelle, fait déjà la différence!

Plus d'infos ? www.energie.wallonie.be ou www.ecoconso.be ou rendez-vous dans votre guichet de l'énergie à Braine-le-Comte (Rue Mayeur Etienne, 4) 067/56.12.21

Compte-rendu du Conseil communal du 17 septembre

En ouverture de séance, le Président invite les membres du conseil à respecter une minute de silence en hommage à Monsieur Jozef Van den Keybus, ancien conseiller communal, récemment décédé.

■ Par 10 OUI et 9 NON, le Conseil Communal approuve la première modification budgétaire 2008 du CPAS, qui vise à mettre le budget du CPAS en concordance avec l'estimation budgétaire communale relative à la dotation du CPAS.

■ Par 12 OUI et 7 NON, le Conseil Communal approuve la délibération du conseil du CPAS du 25 juin 2008 portant modification du ROI et du contrat d'accueil de la MCAE.

■ SEDITEL demande aux communes de se prononcer sur l'utilisation du produit de la vente des réseaux (ce qui représente une somme de 685.222,09 € pour la commune de Rebecq). Ces sommes doivent être consacrées à rembourser des emprunts d'investissement au moment le plus opportun et dans les meilleures conditions, à remplacer les emprunts d'investissement programmés par un financement sur fonds propres, à constituer des fonds spécifiques pour assurer un pré-financement de charges futures de pensions ou à financer de nouveaux programmes d'investissement. Le Conseil Communal décide à l'unanimité de consacrer entièrement le produit de la vente des réseaux pour le financement d'investissements inscrits ou à inscrire au service extraordinaire.

■ Suite à la promesse par la Région wallonne d'accorder à Rebecq un montant de 3.600.000 € dans le cadre du Financement alternatif, il faut maintenant désigner un auteur de projet. Par 10 OUI, 7 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil Communal décide de retenir l'appel d'offres général comme mode de passation du marché (et comme mode de passation des marchés qui seront lancés suite à l'adoption du projet), et adopte le cahier spécial des charges (mission d'architecture, étude de stabilité, ingénieries et techniques spéciales, études topographiques, équipements et aménagements des abords).

■ Par 10 OUI, 7 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil Communal décide de retenir l'adjudication publique comme mode de passation du marché et d'adopter le cahier spécial des charges portant sur la désignation d'un coordinateur de sécurité « Projet » et « Réalisation » pour la restauration des anciens hospices et leur réaménagement en centre administratif.

■ Par 12 OUI et 7 NON, le Conseil Communal approuve la convention de dessaisissement entre la commune de Rebecq et l'Intercommunale du Brabant wallon pour la gestion de la collecte des ordures ménagères et encombrants sur le territoire de la commune de Rebecq et approuve le cahier spécial des charges relatif à une adjudication européenne portant sur la collecte des ordures ménagères et encombrants pour les communes de Rebecq, Tubize, Ittre

et Braine-Le-Château.

■ Le Conseil Communal, à l'unanimité, retient la procédure négociée sans publicité lors du lancement comme mode de passation du marché d'acquisition d'un tracteur agricole et approuve le cahier spécial des charges établi par les services communaux.

■ A l'unanimité, le Conseil Communal décide de réserver un emplacement de stationnement aux personnes handicapées rue des Frères Demaret 29.

■ A l'unanimité, le Conseil décide des aménagements de voirie du projet de lotissement situé Rue de Saintes

■ Le Conseil communal, par 17 OUI et 2 ABSTENTIONS, émet un avis favorable au déplacement partiel des sentiers 36 et 42.

■ Vu l'appel à projets en matière d'éclairage public dans le cadre du Plan Air Climat de la Région Wallonne, le Conseil Communal décide à l'unanimité d'introduire

un projet de candidature visant au remplacement de l'éclairage public obsolète des rues du Pont, Quenestine, Petit Bruxelles, Buchot et Place de Wisbecq dans un but d'économie d'énergie de meilleure convivialité et de sécurité des usagers.

■ Pour permettre aux chauffeurs du Proxibus de remettre la monnaie aux usagers payants, le Conseil Communal décide à l'unanimité de mettre à disposition de chacun des chauffeurs un fond de caisse de 20 €.

■ En attendant la fin de la procédure de recrutement d'un secrétaire communal, le Conseil Communal décide à l'unanimité de désigner Monsieur Michaël Civilio, secrétaire communal faisant fonction, en qualité d'agent « sanctionnateur » dans le cadre de l'application des amendes administratives dans l'attente du résultat de la procédure de recrutement d'un secrétaire communal.

Interpeller le Conseil Communal

Vous avez des questions à poser à vos élus ? N'hésitez pas !

La possibilité d'interpeller le Conseil Communal existe. Un Conseil spécial sera même organisé le 10 décembre prochain pour que le citoyen puisse y exprimer ses interrogations.

Comment procéder ?

Adressez votre question par écrit à l'adresse suivante : Collège Communal, Grand place 13, 1430 REBECQ.

Pour rappel, la question doit être d'intérêt communal et public (ne pas traiter d'un problème privé), ne pas mettre en cause des personnes physiques et ne pas porter atteinte à la moralité publique.

Si la question remplit toutes ces conditions, le citoyen disposera de 5 minutes au Conseil Communal pour développer son interpellation, ensuite le bourgmestre ou l'échevin ou le président du CPAS et/ou un conseiller désigné pour chaque groupe politique disposera de la même durée pour apporter une réponse.

SportissimO : avec un grand O comme Ouest

Vous en avez tous entendu parler : Rebecq aura peut-être bientôt sa piscine ! En tous cas, le projet est sur les rails et un dossier a été rentré à la Région wallonne, pour bénéficier du financement alternatif des infrastructures sportives.

Face au manque crucial d'une piscine dans la sous-région, les quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon (Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize) ont décidé de mettre leurs ressources en commun. Mieux vaut s'associer et travailler ensemble pour bâtir un projet viable. C'est ainsi que les quatre communes ont créé « SportissimO », une intercommunale sportive qui va gérer le

Vélodrome Rebecquois et une Piscine à construire à côté de celui-ci, à la limite entre Rebecq et Tubize le long de la nationale 6. L'idée étant d'y développer par la suite la création d'animations et d'événements sportifs. A long terme, il est même envisagé de faire évoluer le site vers une sorte de complexe (parcours VITA, plaine de sport, piste d'athlétisme, etc).

Dynamiser le Vélodrome

Rebecq possède sur son territoire un Vélodrome, inauguré en 2002. A l'époque, la Ligue Vélocipédique belge avait collaboré avec Infraspports pour doter chaque province d'un Vélodrome. Dans la dynamique de reconversion de

l'Ouest du Brabant wallon, c'est Rebecq qui avait bénéficié de cette installation. Or, le Vélodrome est sous-utilisé. La gestion de ce type d'infrastructure est très lourde et une Commune ne peut pas en assumer seule le développement et le coût quotidien. Une Intercommunale permettra à la fois de gérer le site existant et de développer la pratique du cyclisme dans toute la sous-région.

Construire une Piscine

L'Ouest du Brabant wallon ne dispose plus d'une piscine depuis près de 10 ans, avec la fermeture de la piscine de Tubize. Nos 50.000 habitants et 6.346 élèves sont contraints de se diriger vers les piscines d'Enghien, Soignies et Nivelles. Outre leur éloignement (en moyenne 18 km), le problème principal est la saturation : en effet, les piscines sont submergées de demandes scolaires et ne peuvent assurer toutes les plages horaires demandées. Nos enfants en pâtissent car ils n'ont pas accès à toutes les heures de natation dont

ils auraient besoin. Les quatre communes souhaitent promouvoir le sport et veilleront à ce que les infrastructures et annexes soient accessibles à toute la population. Ceci sera possible grâce à l'optique privilégiée : le sport et non uniquement le sport loisir (car les aménagements de type loisir – piscines à vagues... – sont un investissement ruineux). Disposer d'une piscine à l'Ouest du Brabant wallon permettra de développer le sport à l'école et pour la jeunesse en général, tout en offrant la possibilité à la population de pratiquer le sport à des tarifs abordables.

Reste à attendre la décision de la Région wallonne, car sans son subventionnement l'équilibre financier d'un tel projet sera difficile à atteindre. Mais l'Ouest a bon espoir : en effet, ce n'est pas tous les jours que quatre communes s'unissent de la sorte pour un projet sportif d'envergure ! Une piscine à Rebecq en 2010, ce n'est plus uniquement un beau rêve, c'est désormais un dossier concret.



Les Anciens Hospices : on avance !

Après la bonne nouvelle tombée au printemps dernier (l'obtention du financement alternatif de 3.600.000 € de la Région Wallonne), le dossier des Anciens Hospices suit son cours. Il faut savoir que cette promesse de subsides s'accompagne de conditions strictes et de délais réduits.

Un auteur de projets et un coordinateur de sécurité doivent maintenant être désignés. Le cahier des charges en vue de cette désignation a été voté par le Conseil Communal de septembre. Il comprend pour l'auteur de projet : mission d'architecture, étude de stabilité, ingénieries et techniques spéciales, études topographiques, équipements et aménagements des abords. L'avis de marché européen sera publié courant novembre. Le délai d'introduction des soumissions étant de 56 jours et celui pour l'examen des conventions

étant de 6 semaines, le Collège devrait désigner l'auteur de projet en mars 2009. La remise de l'esquisse-crayon pourrait intervenir en juin 2009. Ensuite se tiendra la réunion plénière imposée par la Région wallonne, suite à laquelle le dossier sera finalisé en deux phases : un avant projet puis le projet définitif. L'adjudicataire pour le marché des travaux sera désigné en mai 2010. Le chantier proprement dit commencera donc en juin 2010 !

Comme vous le constatez, la procédure est longue et précise mais elle permet de bénéficier du soutien financier de la Région wallonne. Au final, d'ici moins de 4 ans, le site des Anciens Hospices abritera le nouveau centre administratif, regroupant la Commune et le CPAS dans un écrin de verdure au cœur du village.

Jolis jardins, jolies façades

Comme chaque année, le Concours « Façades et Jardins fleuris » organisé par l'Administration communale a motivé de nombreux participants à fleurir leur quartier. Voici les heureux gagnants :

Catégorie Jardins fleuris

- 1] BRAN Claude, Chemin du Chenois, 6
- 2] GREGOIRE Thierry, Rue des Cendres, 3
- 3] HABILS Michel, Rue Duc d'Arenberg, 19
- 4] CHEVALIER Roger, Chemin du Stoquois, 83
- 5] FRANCOIS Lucienne, Rue du Radoux, 17



Catégorie Façades fleuries

- 1] DELADRIERE Jean, Route de Quenast, 19
- 2] CORFERS Yves, Rue Crollies, 54
- 3] TYTENS Luc, Chemin du Stoquois, 39
- 4] MACHIELS Marcel, Place de Wisbecq, 14
- 5] TRESNIE Jacqueline, Chemin du Blocu, 41



Photos :
Luc TYTENS

Catégorie Façades et Jardins fleuris

- 1] 1. GHEM Michel, Rue Saint-Martin, 10
- 2] 2. LEMIEUX Michèle, Chemin Ardoisière, 28
- 3] 3. BRESMAL Lucien, Rue des Cendres, 25
- 4] 4. LATTENIST Françoise, Chaussée d'Enghien, 69
- 5] 5. DENEYER Monique, Rue des Cendres, 40

Bon anniversaire ! Le Judo club Rebecq a 30 ans

Le 21 octobre 1978, 10 personnes prennent part au premier cours de judo à Rebecq. 30 ans plus tard, le judo-club Rebecq compte une centaine de membres et promeut l'image de notre commune à travers le pays.

Le club peut s'enorgueillir de la récolte d'un bon millier de médailles dans divers tournois amicaux, et a décroché jusqu'ici 63 titres provinciaux, 21 sélections pour le championnat de Belgique, 11 podiums nationaux dont 6 titres. Depuis 1993, il a vu naître une vingtaine de ceintures noires, s'est jumelé

avec le cercle de judo de Janville Lardy (Essonne - France) et son équipe évolue actuellement encore en troisième division nationale.

Robert Van de Walle (champion olympique) et Ingrid Berghmans (sextuple championne du monde) sont parrain et marraine du Judo Club Rebecq, auquel ils ont rendu visite à plusieurs reprises, en compagnie par exemple de Harry Van Barneveld et Gella Vandecaveye.

Jean-Luc Wouters, fondateur du Judo Club, vient de prendre sa retraite sportive, il a

d'ailleurs été mis à l'honneur par l'Administration communale dans le cadre des mérites sportifs (lire page 7). Désormais président et secrétaire, Jean-Lou a passé la main à

Mario Fulco pour assurer la coordination et la gestion des cours. Rendez-vous sur les tatamis pour 30 nouvelles années de médailles !



[6] Rebecq à la UNE

Mérites sportifs et culturels ■

Le 27 septembre, à l'occasion de la Fête de la Communauté française, la Commune de Rebecq mettait à l'honneur ses artistes et ses sportifs.

Mérite culturel



Fabiola MOSCATO est une claveciniste de haut niveau. Elle a obtenu avec grande distinction les diplômes de piano et clavecin, le premier prix de composition auprès du conservatoire de Potenza en Italie, une licence en Musique Ancienne, auprès du Conservatoire royal de Bruxelles ainsi que l'Agrégation pédagogique pour l'enseignement du clavecin. Elle se produit en Europe (Italie, Belgique, France, Espagne, Autriche) soit en soliste soit en ensembles. Elle a joué pour de nombreuses institutions Culturelles internationales et a effectué des enregistrements pour la RAI, Musique 3, Télévision de Galicie (Espagne). Lors de la soirée, elle a charmé l'assemblée par ses interprétations enlevées au clavecin, son mélange de douceur et de maîtrise. Une Rebecquoise dont le talent rayonne !



Joris OSTER est le bassiste du groupe rock YEL. Véritable autodidacte, Joris a toujours été un touche-à-tout de la musique : guitare, groove box, synthé vintage, violoncelle... Son parcours musical l'amène finalement vers la basse, son instrument de prédilection avec lequel il officie dans YEL depuis 1999. Joris a donné plus de 200 concerts avec YEL (Francofolies de Spa, Festival de Dour, Nuits du Botanique, Nandrin, Transmusicales de Rennes...). Mais YEL n'est pas l'unique facette de la vie artistique de Joris Oster. Il vient de finaliser un album avec Pascal Van der Wielen. La formation s'appelle « Silver Riot » et propose un mélange musical ambitieux composé de rythmes électro, de basses énervées et de guitares aériennes, tout cela avec un parfum de « surf » musique ! Une info top secrète : YEL devrait se produire à Rebecq l'an prochain lors du Concerto à un euro !



Le mérite culturel est revenu à **la famille DE SUTTER**. Difficile de choisir entre ces 4 artistes de talent : Robert DE SUTTER, son épouse Chantal et leurs deux filles Lydie et Sarah sont de véritables créateurs de bonheur. Leurs sculptures de bronze, leurs bijoux, leurs peintures démontrent un talent rare. Chacun des membres de la famille a son propre style, ses matériaux de prédilection, son regard sur la beauté du monde. Vous pourrez sans doute bientôt admirer leurs œuvres à Rebecq : la famille a en effet le projet d'ouvrir un atelier d'artistes dans le centre du village. En attendant, ne manquez pas de visiter leur site www.artds.eu

Le Tennisland réalise de beaux résultats :

Camille PROVOT, Floriane DUMONT, Eden GIRAUD sont Championnes du Hainaut en - de 12 ans.



Julie DELVAULX, Mégane DEMOL, Julie BUCHET sont Championnes du Hainaut en moins de 16 ans.
Christophe MAUS, Pierre DUMORTIER, Thierry HALIN, Alain MESMAKER, Fabian VANDERMOSTEN, Jacques

GORTEMAN sont Champions de Belgique 2007 en D8 et Champions du Hainaut 2008 en D6.
Armand MICHOT, Patrick GHEM, André TRESINIE, Pierre GRIGNET, Jean-Louis DENBLINDEN, Pierre GALOUX, Michel HABILS, Jacques QUEVIT : Champions du Hainaut 2008 en Messieurs 55 ans.

Tom WAGEMANS joue au TennisClub d'Enghien. Dans la catégorie Jeunes gens Min.open, il participe à 12 tournois : il finit 3 fois demi-finaliste, 5 fois finaliste et remporte trois fois le titre.

Mini foot :

L'Ajax équipe B termine la saison championne de 4P
Petit Brux pour sa première saison, est champion en 4ème Provinciale B.
Le SJ Rebecq monte de P2 en P1.

Le Judo Club a ses graines de champion :

Damien GOOSENS est Ceinture noire.
Fanny DEVROUX et Maude JOORIS sont Championnes de Brabant Cadettes.
Loïc DEVROUX est Champion de Brabant Cadet.

Mérite sportif



Tony PIRON est un joueur de pétanque émérite. La pétanque, chez les Piron, c'est une affaire de famille : il suffit de demander à Henri, le papa de Tony, passionné lui aussi. Tony a découvert la pétanque à l'âge de 8 ans, un an après il est promu en division d'honneur. A l'âge de 17 ans, il termine 3ème du championnat de Belgique en individuel et se classe premier lors de sa seule participation individuelle officielle au premier tournoi national en doublette. Un an après, il arrête volontairement la compétition de haut niveau et reste 23 ans sans jouer. Finalement, c'est à la demande de son fils Renaud que Tony Piron a repris la compétition à Rebecq, au club Caramboul. Cette année, il termine 5ème du championnat de Belgique de doublette, en compagnie de son ami Jean-Paul PERNEZ. Il faut noter que la Fédération belge de pétanque compte 205 clubs fédérés, ce qui représente un total de 14.400 joueurs en Belgique !



En 2007, **Jean-Claude TABURIAUX** était nominés au mérite culturel. Ce caméraman rebecquois, tout jeune retraité de la RTBF, passionné par les voyages et la montagne, avait réalisé des documentaires sur le Sénégal et il avait également pu sauver deux petites filles qui avaient pu être opérées grâce à l'aide de la chaîne de l'espoir. Cette année il réalise un exploit sportif, qui lui vaut d'être nominé, en compagnie de son ami **Christian VANCAMPENHOUT**, au mérite sportif. Les deux Rebecquois âgés de 62 ans, ont parcouru 6.000 km en vélo ! Partis de Rebecq le 29 septembre dernier, ils ont rejoint le Sénégal pour Noël, traversant la France, l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. Ils ont notamment parcouru plus de 1.000 km dans le désert. Au cours de leur voyage, ils auront passé 49 jours sur leurs vélos - vélos pesant 40kg ! - et parcouru environ 128 km par jour.

Quentin Gailly décroche le mérite sportif. Ce Rebecquois de 25 ans qui a fait ses débuts comme footballeur à Rebecq a suivi les classes d'âge au Stade Leburton. A 17 ans, il a commencé à jouer avec l'équipe première de l'AFC Tubize (à l'époque en D3). Sa carrière n'a pas été facile, il n'a pas été épargné par les blessures : deux opérations aux tendons d'Achille, une fissure à la rotule... Physiquement fragilisé, il a même quitté Tubize pour aller jouer en 2ème Provinciale à Lessines et cette expérience lui a permis de reprendre des forces. Rappelé par Philippe Saint-Jean à Tubize, son dossard n°7 est désormais bien connu des supporters. Notre Rebecquois a participé à la formidable aventure de l'AFC évoluant désormais en D1 et son sens tactique est apprécié de tous. Tout à tour arrière droit, back gauche, demi gauche, milieu droit, attaquant, il a été mis à toutes les sauces et a gagné ses galons dans le cœur des spectateurs, qui soulignent son courage, sa gentillesse et son fair-play.



Un « mérite » clin d'œil a été remis à **Micheline LEGRAIN** : le mérite du bénévolat. A travers elle, ce sont toutes les personnes qui oeuvrent dans l'ombre, donnent de leur temps et de leur énergie pour aider les autres, pour partager une passion, un enthousiasme, tous ceux et toutes celles qui animent notre village. qui ont ainsi été mis à l'honneur.

Cassiel VAN SLIJPE est Champion de Brabant Cadet, Champion Régional Cadet et Vice-Champion de Belgique Cadet.

Virginie VANBELINGHEN est Championne de Brabant Junior et Championne Régionale Junior.

Arnaud DUPRET est Vice-Champion de Brabant Cadet.

Antonino MILIOTO est Vice-Champion de Brabant Junior, Vice-Champion de Brabant Senior, 3ème au Championnat Régional Junior et 5ème au Championnat de Belgique Junior.

Parce que les élèves ne seraient rien sans de bons professeurs, le jury a profité de la soirée pour mettre à l'honneur Jean-Luc WOUTERS, qui a pris sa retraite après 30 ans à la tête du Judo Club (voir page 5)

Le Pétanque Club Caramboul réalise des performances :

Les Vétérans sont Champions de D 7. Andy DETIENNE et Anthony ROTSAERT, 2 cadets rebecquois, sont champions de la Fédération Francophone et vice-champions de Belgique

Le premier mérite wallon a été attribué à Claudine Harts et Chantal Bombaerts pour leur projet « Balades contées ».

Il s'agit de réaliser de petits guides accompagnant chaque balade et expliquant à la fois le parcours, l'historique des lieux et du patrimoine local.

Un projet d'habitat groupé dans le centre

La ZACC Rastadt est une « zone d'aménagement communal concerté » au plan de secteur de Rebecq. C'est en quelque sorte une zone réserve que la Commune a le pouvoir d'affecter à une destination particulière. L'affectation de la ZACC Rastadt a été arrêtée par le Conseil communal du 28 août 2002. En effet à cette date, il a approuvé le Plan Communal d'Aménagement dérogatoire qui inscrivait les terrains sis à l'arrière des rues de la Chapelle, du Montgras et du Sentier Froidmont en zone constructible.

Un dossier de permis d'urbanisme groupé va être introduit prochainement. Une réunion d'informations préalable a eu lieu le lundi 29 septembre 2008 à la salle communale de Wisbecq. Réalisée par le demandeur qui est la S.A. Thomas et Piron, cette réunion avait pour but

de présenter le projet au public afin que celui-ci émette ses objections ou observations. Outre les échanges de vues exposés lors de cette réunion et consignés dans un procès verbal, 23 lettres ont été remises à la S.A. Thomas et Piron qui devra en tenir compte pour la réalisation de son étude d'incidences. Cette étude d'incidences sur l'environnement est imposée à tout dossier de constructions groupées s'étalant sur plus de 2ha.

Le projet en quelques mots
Il s'agit d'un projet de 59 habitations :
22 constructions 2 façades
32 constructions 3 façades
5 constructions 4 façades
avec aménagement de nouvelles voiries d'accès, de parking et d'espaces verts.

Suite de la procédure
Début février, la S.A. Thomas



et Piron va introduire un permis d'urbanisme pour constructions groupées accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement dans laquelle il doit être tenu compte des observations des riverains.

Dès réception de ce dossier, l'Administration communale le mettra à l'enquête publique pour une durée de 30 jours avec une nouvelle

possibilité pour les citoyens d'émettre leurs avis, craintes, objections.

La décision finale du Collège communal (après avis de la CCATM, du CWEDD, du Conseil communal, du Fonctionnaire délégué, etc.) devrait être prise aux environs du mois d'octobre 2009. Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'évolution de ce dossier.

Dernière minute

Le Collège dit NON aux antennes

Les sociétés Belgacom et Mobistar avaient introduit des demandes de permis pour le placement d'antennes de téléphonie mobile : Chemin Mille-camps, Rue Sainte-Renelde et Rue Trieu du Bois. Une enquête publique a eu lieu. Suite à celle-ci et après étude attentive des dossiers, le Collège a décidé de marquer un avis défavorable, et ce pour les 3 demandes. Il est à noter toutefois que l'attribution du permis ne dépend pas de la commune mais bien de la Région wallonne et que c'est cette institution qui au final décidera de délivrer ou non le permis.

Quelques travaux en-core prévus en 2008

Les travaux d'aménagement des abords de l'École de Germinal ont commencé
Deux radars préventifs seront placés avant la fin de l'année Rue Ripainoise et Drève Léon Jacques.

Pour les pensionnés...

L'Administration Communale organisera les « Goûters des pensionnés », les 8 et 9 janvier 2009. Un ramassage en car sera mis en place dans la commune. Vous recevrez les informations via un toutes-boîtes. L'Administration Communale fêtera ses jubilaires le samedi 13 décembre.

Déménagement

La Mutualité chrétienne du Brabant wallon a déménagé au 15, rue du Pont. Ouverture : le lundi de 13h30 à 18h, le mercredi de 9h à 12h30 et le vendredi de 9h à 12h30. Infos : 067/63.90.69 durant les permanences ou communication-bw@mc.be

Sport

Le PETANQUE CLUB CARAMBOUL vous propose ses concours 2009 : Inscription à partir de 13h. Lancer du «but» 14h -4 tours : le Samedi 10 janvier DOUBL.FOR., le Dimanche 18 janvier TRIP.FOR., le samedi 24 janvier DOUBL.FOR., le Dimanche 1er février

DOUBL.FOR. Sans oublier la Mêlée tous les Mardis à 19h - Rens : Au club Chaussée Maieur Habils 145 (Ma & Ve 19h à 24h), 02/395.33.22 ou pc.caramboul@tvccable.net

Souvenirs

Dans le cadre des 150 ans de l'école communale de Bierghes, une exposition de photos et d'objets scolaires anciens sera organisée lors de la fancy-fair du samedi 16 mai 2009. Si vous possédez des souvenirs, des photos, des objets, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des organisateurs de l'exposition. Contactez Mme Véronique au 02/395.80.62 ou l'école au 02/395.61.67..

Appel à projet pour la plantation de vergers d'essences indigènes anciennes

Vente de nichoirs à l'occasion du marché de Noël

La traditionnelle vente de nichoirs aura lieu les samedi et dimanche 13 et 14 décembre (de 10h à 20h le samedi et de 10h à 18h30 le dimanche) au Grand Moulin d'Arenberg, dans le cadre du marché de Noël. Les membres du PCDN se feront un plaisir de vous accueillir à leur stand pour vous proposer divers types de nichoirs ainsi que des gîtes pour insectes. Comme chaque année, le PCDN va vous permettre d'acquérir ces gîtes et ces nichoirs à moindre coût. D'autres produits (notamment de quoi alimenter les mangeoires) seront mis en vente au profit de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO). Venez les découvrir. Les membres pourront vous fournir tous les renseignements utiles pour le placement des nichoirs. Des fiches techniques et des revues seront à votre disposition, de manière à ce que cette action ait un réel impact en faveur des oiseaux nichant chez nous.



Photos : Damien Hubaut

Le PCDN va offrir cette année encore près de 50 arbres fruitiers hautes tiges afin de favoriser le maintien de la diversité de nos arbres fruitiers de Wallonie. Concrètement, tout habitant de l'entité peut rentrer à la commune un projet de plantation de vergers d'essences indigènes anciennes ou rares. Si votre terrain n'est pas assez grand, vous pouvez vous entendre avec vos voisins de manière à créer un projet de quartier (même avec un seul arbre par jardin). Attention de tenir compte des arbres compatibles pour la pollinisation. Les arbres suivants pourront notamment être subsidiés (mais toute proposition d'autres essences indigènes anciennes – variétés rgf ou non – pourra être la bienvenue) :

pommiers	gris braibant, la paix, radoux, reinette hernaut, reinette de blenheim, reinette étoilée, grenadier, godivert ...
poiriers	Clapp'sfavorite, comtesse de paris, beurré de naghin, légimont ...
Pruniers	wignon, sainte-catherine, prune de prince, belle de Thuin ...
Cerisiers	hedelfinger, schneiders späte knörpel, bigarreau blanc, lapins, early rivers ...
Cognassier	

Des explications et conseils pourront être obtenus lors de la distribution d'arbres du samedi 29 novembre auprès de Mme Micheline Mertens au stand de pressage des pommes ou sur le site <http://rwdf.cra.wallonie.be>

Pour rappel, selon le Code rural, « Il n'est permis de planter des arbres de haute tige qu'à la distance consacrée par les usages constants et reconnus; et, à défaut d'usages, qu'à la distance de 2 mètres de la ligne séparative des 2 héritages [...] ».

Les projets doivent être rentrés pour le lundi 1er décembre au plus tard. Ils devront localiser le verger et comprendre un plan des plantations à effectuer (avec mention des distances de plantation, notamment au regard des limites de la parcelle).

Les projets seront examinés, de manière tout à fait objective, par les membres du PCDN, en séance plénière. Les meilleurs projets (localisation, choix des essences, surface disponible ...) seront retenus. En partenariat avec le Cercle horticole de Rebecq, une formation sera offerte aux lauréats, tant en ce qui concerne la plantation que pour ce qui est de l'entretien et de la taille.

Distribution d'arbres pour la Sainte Catherine

Une distribution gratuite d'arbres aura lieu le samedi 29 novembre, de 10h à 14h, à l'ancienne gare de Rebecq. Différentes essences d'arbres seront proposées. Les stocks seront suffisants, il n'est pas nécessaire de venir à l'ouverture pour être certain d'obtenir l'arbre que vous souhaitez. Le surplus sera planté le long des voiries communales.

Cinq arbres, d'essences différentes,

pourront être emportés par ménage. Une fiche descriptive vous sera fournie et des conseils de plantation peuvent être obtenus auprès des membres du PCDN et du Cercle horticole, qui, une fois encore, s'associe à la distribution.

Cette année, l'opération sera couplée à une fête de la pomme. Vous pourrez faire broyer et presser les fruits de votre jardin et bénéficier des conseils de Charly

Keppens qui réalise ce travail chez lui depuis plusieurs années. Une fois le jus pressé, il vous sera indiqué comment le stériliser.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Micheline Legrain au 067/63.60.32 ou via courriel (micheline.legrain@tele2allin.be).

La MJ, un espace de convivialité et d'apprentissages

Benjamin Hocquet est entré en fonction le 1er septembre 2008 en tant que coordinateur animateur de la Maison de Jeunes et nous profitons de ce numéro pour en savoir plus sur ses projets et sa philosophie de travail.

Après quelques semaines de travail, que peux tu nous dire de la MJ ?

Tout d'abord, ce qui est le plus marquant, c'est la vision tronquée qu'ont certains habitants de ce qui se passe à la MJ. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle ne jouit pas d'une bonne réputation ! Avant de démarrer mon contrat, j'ai entendu toutes sortes d'histoires les plus négatives voire les plus effrayantes les unes que les autres. « T'es sûr de vouloir travailler là-bas ? », « à part se droguer, les jeunes ne font rien d'autre ! », voilà le genre d'à priori et d'idées reçues qui m'étaient transmis. Et à ma grande surprise, c'est tout autre chose que j'ai découvert. Des jeunes accueillants, respectueux, drôles et pétillants de vie, un encadrement de qualité et des projets plus que positifs. On est néanmoins confronté aux difficultés de l'adolescence, à cette période de la vie qui est à la fois la plus merveilleuse et la plus perturbante. Mais qu'importe, l'enjeu est de taille et c'est tout justement le moment pour eux de sortir du nid familial sans pour autant se retrouver dans un environnement déviant. La MJ leur offre cet espace de convivialité, de rencontres, d'épanouissement socioculturel, d'apprentissage de la responsabilité et du respect d'autrui.

Quelles sont les activités proposées ?

Nous proposons un accueil libre le lundi et le vendredi de 16h à 19h ainsi que le mercredi de 14h à 18h. C'est l'occasion de pratiquer des activités ludiques (ping-pong, kicker, Playstation, accès à Internet) sans pour autant rester isolé. Nous avons redémarré en octobre l'école des devoirs qui rencontre un franc succès (les mardi et jeudi de 17h à 19h) et qui constitue un axe majeur de notre travail, à savoir lutter contre le décrochage scolaire.

Une animation socioculturelle sur Quenast est également organisée le mercredi après-midi. Elle se déroule au Centre Culturel et propose des activités telles que le bricolage, un atelier multimédia, de la cuisine et du sport. Les ateliers de mini-foot, d'apprentissage musical ainsi que d'improvisation

font partie des activités régulières. En fonction des projets des jeunes et des opportunités, nous

organisons des activités particulières et/ou thématiques telles que le Carnaval, Halloween, des concerts, des expositions et autres. Récemment, en partenariat avec le Service Jeunesse communal, nous avons participé à une journée intergénérationnelle à la maison de retraite de Rebecq et nous comptons bien continuer cet échange (voir encadré ci contre).

Que doit on faire pour fréquenter la MJ ?

Pour fréquenter la MJ, il suffit d'être affilié (2,5€ / an). Pour participer aux activités, une contribution financière modeste est demandée. Je conseille à tout jeune intéressé de venir faire un saut à la MJ, c'est le meilleur moyen de se faire une idée.

Intéressés ? Contactez Benjamin Hocquet au 067/63.87.75
La Maison de Jeunes – Point de Rencontre asbl se situe
avenue Behault 3c à Rebecq (près du Tennisland)



Votre discobus stationne à Rebecq chaque mercredi de 10h00 à 11h00, Grand-Place.

L'inscription est fixée à 5 € pour les moins de 24 ans et à 10 € pour les autres. Elle est valable à vie dans la centaine de points de prêt du réseau. Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires. Les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs peuvent bénéficier de conditions particulières.

Renseignez-vous à la Direction du réseau de prêt : 081/30.76.67.

E-mail : direction.reseau@lamediatheque.be

Un service soutenu par votre Administration Communale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles et de la Loterie Nationale.

La Médiathèque, c'est fou les talents qu'on vous prête !



Etat civil ■

Ils sont arrivés En juillet (suite),

Isis LARCIER, née le 27 juillet, chez Anny Perez Martinez et Laurent Larcier

En août,

Chine CLASENS, née le 6 août, chez Bénédicte Stalmans et Lionel Clasens
Louiss PEETERS, né le 11 août, chez Stéphanie Quidouze et Frédéric Peeters
Myrko DENONVILLE, né le 11 août, chez Sarah Skalli et Christophe Denonville
Ludovic DENAYER, né le 21 août, chez Magali Dubrunfaut et Eric Denayer

En septembre,

Harold DECOSTER, né le 5 septembre, chez Laurence Godfroid et Bart Decoster
Nassim ERRAHMOUNI, né le 21 septembre, chez Rachida Ben Seddik et Loutfi Errahmouni



Rani DENAYER, née le 23 septembre, chez Angélique Fulco et Franck Denayer
Clara FERRI, née le 24 septembre, chez Sabrina Michiels et Damiano Ferri
Laura PEETZ, née le 26 septembre, chez Cathy Mollet et Serge Peetz
Harold VAN SINTEJAN, né le 28 septembre, chez Marie-Agnès Vandestrade et Bruno Van Sintejan
Mégane et Mathieu TELES, nés le 29 septembre, chez Ewa Olkowska et Victor Leal Teles

Ils se sont mariés

En août,
Le 2, Ann NICOLAI et Nicolas NONAT

Le 2, Isabelle VAN ACKER et Jacques LIEGEOIS
Le 2, Monique NUNES TAVARES et Fabrizio CECERA
Le 16, Mélanie VAN TRICHT et Bastien MATHOT
Le 23, Hakima AMJAHAD et Daoud OUABOUCHE
Le 27, Josée VAN DEN BOSSCHE et Christian GHEQUIERE
Le 30, Nathalie GOFFIN et Olivier STRAPART

En septembre,

Le 6, Sandy DESSY et Humberto STORNAIOLO
Le 6, Aurore NECHELPUT et Guillaume FAIRON
Le 6, Danielle VERBRAAK et Alain HELINCK
Le 20, Dominique DISSY et Marc DI STASIO
Le 20, Carine MESMANS et Eric REMUE

ERRATA : une erreur s'est glissée dans un précédent numéro il fallait lire : le 14 juin, Frédéric DEMARET et Amélie FELIX ont uni leurs destinées.

Ils nous ont quitté En juillet (suite),

René MEERS, Félix ALBERT, Willy DE DONCKER, Jacques DE VOGELEER, Jozef VAN DEN KEYBUS, José REGIBO

En août,

Paul BLONDIAUX, Berthe LAGNAUX, Lucie GALMACHE, Michel PLETINCKX, David PLETINCKX, Rolande OPHALS, Marc LIXON

En septembre,

Michel NOEL, Marie-José DELTAND, Daniëlle HENRION, Armande GOOSSENS, Francis POUPELEER, Raoul VANKERCKHOVEN, Raymond DOUDELET

Le point sur les travaux du Centre ■

La 2e phase des travaux se déroule selon les délais prévus. La Rue Docteur Colson sera remise à neuf. Les impétrants (tout ce qui concerne la pose en sous-sol) auront terminé leur travail en mars 2009, ensuite l'entrepreneur viendra refaire la voirie. La fin complète du chantier est prévue en juin 2009.

Organisation du chantier

Pour la Rue du Pont, les cahiers de charges avaient été rédigés il y a plusieurs années et n'ont plus pu être adaptés aux nouvelles exigences en matière d'information et de prise en compte des riverains. En ce qui concerne la Rue Docteur Colson, puisque l'organisation

précise du chantier n'avait pas été définie au préalable, la Commune a pu faire entendre raison aux impétrants et les obliger à une collaboration. L'une des sociétés a accepté de jouer le rôle de coordinateur et désormais, eau, téléphone, électricité travaillent ensemble pour faciliter le quotidien des habitants. Il s'agit d'une manière de faire tout à fait nouvelle, basée sur une large information de tous, sur une véritable coordination de tous les intervenants impliqués. Le résultat est visible à l'œil nu : un chantier propre, une route accessible, des riverains tenus au courant pas à pas...



Circulation

La Rue Docteur Colson est mise à sens unique (depuis le 22 septembre jusqu'au 1er mars 2009), dans le sens Rue du Pont vers Rue du Montgras.

Pour toute information, visitez la rubrique «Rebecq à ciel ouvert» en page d'accueil du site www.rebecq.be

Edito, Fin de la récréation

Ces dernières semaines, votre Centre culturel a été au centre des discussions et généré bien des rumeurs suite à la décision qu'a dû prendre le Conseil d'Administration de licencier deux membres de son personnel. Nous ne reviendrons pas ici sur les motifs de cette séparation mais pour paraphraser l'Inspecteur de la Communauté française lors de notre Assemblée Générale, nous dirons simplement qu' « il était grand temps de sonner la fin de la récréation ».

Comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, le Centre culturel vous propose un programme varié pour les mois à venir, de quoi vous préparer un hiver animé, intéressant et distrayant.

Les missions d'un Centre culturel prévoient des activités de diffusion de spectacles, un travail d'Education Permanente mais aussi et surtout une proximité avec le monde associatif et c'est cet axe que notre nouveau contrat-programme se propose de développer en priorité. Aujourd'hui, nous lançons un appel à toutes les associations. Votre Centre culturel est à votre disposition pour vous aider à monter vos projets. N'hésitez pas à nous contacter au 067/63.70.67.

Nous vous souhaitons, avec un peu d'avance, de très heureuses fêtes de fin d'année.

Pour le Conseil d'Administration du Centre culturel
Jean-Claude MOEREMANS, Président
Giovanna GHISU, Echevine de la Culture

Pour toute information et pour vos réservations,
Contactez-nous au

067/63.70.67

Centre Culturel
Chemin du Croly, 11
1430 REBECQ

La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ? ■

Au Théâtre du Gymnase, Tubize
Le Samedi 29 novembre à 20h

Tubize, sur le principe de la grande conférence proposée l'année dernière, nous propose Riccardo Petrella, une conférence sur le thème « La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ? »

Une organisation des centres culturels de Tubize, Rebecq et Ittre, du CCBW, de la Maison de l'Urbanisme, du CAL-BW, de la Maison de la Laïcité de Tubize, de Braine-culture et du SI Braine-le-Château..

Entrée : 8,50 € / seniors 7,50 € /
jeunes 5 €

Infos : www.tubize-culture.be

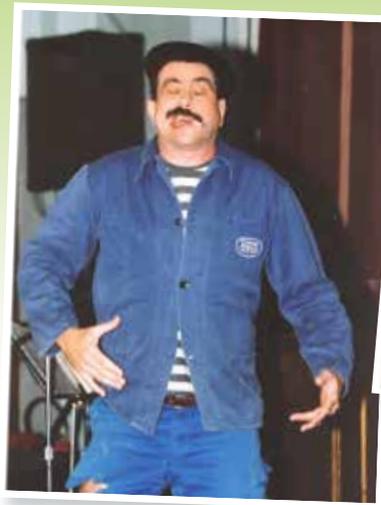
« Rebexcellence ! », Soirée de Gala, du champagne au dessert ■

A la Salle Communale de Quenast
Le samedi 6 décembre 2008 à 20 heures

Proposée par le Cayoteu, le Cayoteu wallon et les Rossignols de la Scène

Un concept inédit à Rebecq mêlant gastronomie, théâtre, chanson, musique, magie ...

Exclusivement sur réservation
au plus tard le 1er décembre :
067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be



Indigence = Élégance, Spectacle d'Antoine Defoort ■

A la Salle Communale de Quenast
Le samedi 17 janvier à 20h

Antoine Defoort, c'est quelqu'un qui essaie de maintenir une bonne ambiance et un taux de porosité élevé entre ses lubies de saison, la vie la vraie et l'art contemporain.

Avec « indigence=élégance », il assemble des expériences anti-scientifiques abondamment commentées, puis collectionne et 'connexionne' les résultats à l'aide de poly-trucs trans-machins. En bon chercheur de l'infra-ordinaire, il s'adonne à l'exhibition des rouages, à l'investigation des cadres, aux bricolages techniques hasardeux et à la surenchère.

Aux prises avec des contradictions flagrantes fièrement assumées ou honteusement dissimulées, il applique le saut du coq à l'âne avec passion et s'adonne aux digressions les plus variées sur le jeu, la langue, la voix, l'art privé, le multimoi ou l'exaltation du trivial.

Avec le soutien du Théâtre de L'L, du Vivat et de la malterie
Entrée : 12,50 € / prévente 10 €



Marché de Noël ■

Au Grand Moulin d'Arenberg

Le samedi 13 décembre de 10h à 20h, Le dimanche 14 décembre de 10h à 18h30

Dans le cadre rustique, convivial et chaleureux du Grand Moulin d'Arenberg, 60 exposants vous attendent avec leurs produits artisanaux et du terroir. Venez choisir le plus beau et le plus original des cadeaux de Noël. Et terminez

vos achats par une petite dégustation de diverses boissons au bar de Noël. Nous n'oublions pas les plus petits avec la visite du Père Noël qui aura un petit cadeau pour chacun...

Si vous souhaitez participer au marché de Noël en tant qu'exposant, n'hésitez pas à contacter pour les réservations le Centre Culturel de Rebecq au 067/63.70.67
Entrée gratuite

Contes de Noël, par Chantal Bombaerts et Claudine Harts ■

En collaboration avec le chœur « La Faridane »

A la Salle Communale de Quenast

Le samedi 20 décembre à 20h

Les conteuses Chantal Bombaerts et Claudine Harts, avec l'accompagnement musical de Daniel Huysens, vous invitent à la veillée contée « On en conte pas pour des bêtes ! », bestiaire de Noël : des histoires d'hommes, de bêtes et de Noël.

Au début, il y eut l'âne et le bœuf. Depuis, elles se bousculent sous le sapin, les petites bêtes, les grosses bêtes, celles qui montent... vers les étoiles.

Sous la houlette de Laurence Wambersy, le chœur d'enfants « LaFaridane » mettra vos oreilles en appétit.

Entrée : 6 € / gratuit – 12 ans €

Concert de Noël, par la Royale Harmonie Communale ■

A la Chapelle Sainte-Thérèse, Quenast

Le samedi 20 décembre à 20h

Comme chaque année, la Royale Harmonie Communale de Rebecq propose un concert de Noël dans l'un des lieux de culte de l'entité. Cette année, il se tiendra dans la Chapelle Sainte-Thérèse. La magie de Noël sera au rendez-vous et les murs de la chapelle résonneront

des chants et des musiques de plusieurs formations musicales:

Amici Cantori

La Chorale Paroissiale d'Hennuyères

Les Rossignols de la Scène

United Tartans Pipe Band

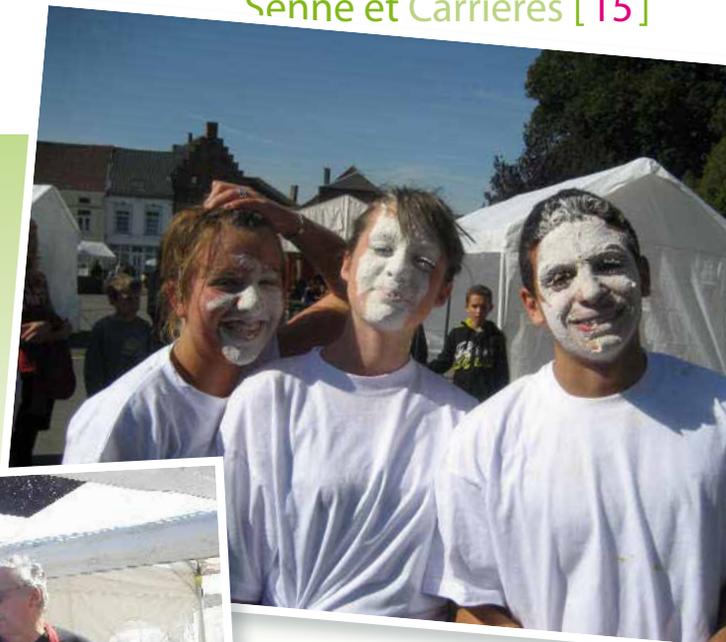
(cornemuses)

Les élèves de l'Ecole de Musique de Rebecq

Entrée gratuite

Fêtes de Wallonie, les photos ■

Septembre est traditionnellement le mois des Fêtes de Wallonie. Cette année encore, elles ont rassemblé les habitants de nos villages dans un esprit de convivialité et de partage. Voici, en images, quelques souvenirs du week-end rebecquois.



Photos :
Danny VANTOMME



Pour toute information et pour vos réservations,
Contactez-nous au 067/63.70.67
Centre Culturel, Chemin du Croly, 11 à 1430 REBECQ

Agenda ■

NOVEMBRE

V 14 de 16h30 à 20h

COLLECTE DE SANG

A la Résidence d'Arenberg.

Infos : 067/67.02.33

S 15 20h

SPECTACLE « Le secret du cotylédon

casqué », chez Libr'Air (rue Docteur

Colson 5). Infos et réservations :

067/55.21.55 ou libr_air@yahoo.fr

D 16 15h

CONFERENCE « Les boutures d'automne »

du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare
de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

D 16

Un **TE DEUM** sera chanté en l'église
St-Géry (Rebecq) après la messe de 10
heures.

M 19 14h

L'Association Les Jeunes Aînés vous
invite à sa réunion conviviale men-
suelle à l'Ancienne Gare de Rebecq,
avec le programme suivant : « La tarte
al djote de 1218 à nos jours », avec Jean
Vandendries, journaliste grand Bailly de
la confrérie et Jean-Claude Guillaume,
écolâtre de la confrérie. Entrée et goûter
sympa gratuits. Bienvenue à tous.

M 19 20h

CONSEIL COMMUNAL

A la Salle Communale de Quenast

S 22 18h

GRAN FET POU YO.

A la Salle Communale de Quenast.

Infos : 067/67.02.21

D 23 12h

DINER D'AUTOMNE de l'Entente communale

A la Ferme du Grand Spinois. Unique-
ment sur réservation au 067/63.68.87

V 28 18h30 / S 29 18h30 / D 30 12h

KERMESSE AUX MOULES DU PS

A la Maison du Peuple

S 29 de 10h à 14h

DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES

Par le PCDN. A l'Ancienne Gare de
Rebecq

DECEMBRE

S 6 20h

REBEXCELLENCE

Soirée de gala proposée par le Cayoteu,
le Cayoteu wallon et les Rossignols
de la Scène. A la Salle Communale de
Quenast. Infos : CCR 067/63.70.67

M 10 20h

CONSEIL COMMUNAL spécial interpel- lations

A la Salle Communale de Wisbecq

Infos : 067/63.49.37

S 13 de 10h à 20h / D 14 de 10h à 18h30

MARCHE DE NOEL

au Grand Moulin d'Arenberg

Infos : CCR 067/63.70.67

D 14 15h

CONFERENCE « Les abeilles »

du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare
de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

S 20 20h

CONTES DE NOEL (avec chorale La Faridane)

Infos : CCR 067/63.70.67

S 20 20h

CONCERT DE NOEL de la Royale Harmonie Communale

A la Chapelle Sainte-Thérèse.

Infos : CCR 067/63.70.67

JANVIER

D 11 15h

CONFERENCE « La Drôme provinciale et ses saveurs »

du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare
de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

S 17 20h

INDIGENCE=ELEGANCE

Spectacle d'Antoine Defoort

A la Salle Communale de Quenast

Infos : CCR 067/63.70.67

A partir du 1er janvier 2009,
la collecte des ordures ménagères
aura lieu le **VENDREDI**
pour toute la commune de Rebecq,
que vous habitez, le centre, Quenast,
Wisbecq ou Bierghes.

Infos : numéro vert de l'IBW
0800/49.057

Devinette

Que représentait le drap noué
pendu à la Maison Communale
(cf photo de couverture) ?



Le 17 octobre était la journée mondiale
du refus de la misère. Il est temps d'at-
tirer l'attention de tous sur cette pro-
blématique qui touche 1 Belge sur 7 !
Le drap noué accroché aux maisons
communales et aux bâtiments publics
dans tout le pays symbolisait l'action
d'échapper à la misère.

Le prochain « Rebecq à la une »
sortira en janvier 2009. Merci
de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités
Avant le 15 décembre à

sarah.berti@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Grand Place 13 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be
Impression : Delferrière
Rédaction : Sarah Berti